

ATELIER III :
TERMINOLOGIE ET TRADUCTOLOGIE

L'impact de la culture sur l'activité traduisante

Chabha* et Abdelkader** HENNI

* Département de Traduction et Interprétariat, Université d'Alger

** Directeur de l'ENS, Université d'Alger

Dans l'activité traduisante, il s'agit de faire voyager (les œuvres) pas de (les) expatrier

I. OSEKI-DEPRÉ

L'intérêt des humains pour la traduction ne date pas des temps modernes. On peut même prétendre qu'il remonte à des époques très avancées dans l'histoire¹²⁸. Cet intérêt se justifie par le fait que les hommes, même au tout début de leur histoire, ont toujours éprouvé le besoin de se rapprocher les uns des autres et d'établir des échanges matériels et immatériels pour répondre aux besoins de la vie. Mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que les acteurs de ces échanges ne parlaient pas souvent la même langue, ce qui représentait pour les communautés en contact un obstacle de taille pour comprendre et se faire comprendre¹²⁹. C'est dans un tel contexte que la traduction a vu le jour et s'est placée au centre des intérêts communs des humains comme moyen essentiel, voire indispensable dans la mise en œuvre des échanges souhaités. LADMIRAL estime, à ce sujet, qu'« il n'est guère de peuplade si reculée, qui soit totalement isolée et puisse se passer d'un recours à la traduction¹³⁰ ».

Au fil des années, ce procédé qui assurait la médiation entre des communautés « parlant des langues différentes » deviendra le canal via lequel s'accomplit le transfert des connaissances et des valeurs : culturelles, civilisationnelles, matérielles et morales. Il constituera également une entreprise énorme prise en charge, parfois, par les états eux-mêmes, à des fins multiples : civiles ou militaires, politiques, religieuses ou purement scientifiques.

Toute traduction allant dans l'un des sens que nous venons de noter se fixe un/ou des objectif(s) à atteindre. Autrement dit, il n'y a pas de traduction qui s'effectue pour le plaisir de traduire, notamment lorsqu'elle s'inscrit dans un projet étatique, car comme « on ne parle jamais sans but, et sans intention de communiquer »¹³¹, il y a lieu aussi de réitérer ces propos pour l'acte de « traduire ». C'est pourquoi, il est légitime de parler des enjeux de la traduction tels que les enjeux politiques à titre d'exemple. Dans un pareil cas, cette traduction sera conçue évidemment comme un acte qui vise à soutenir un projet assorti à la politique qui constitue son arrière-plan, et donc les textes à traduire seront, bien entendu, sélectionnés en fonction des principes et fondements de cet objectif.

Ce que nous venons de soutenir est valable particulièrement lorsqu'il s'agit de la traduction des textes véhiculant des valeurs culturelles, idéologiques ou morales et dans lesquels s'inscrivent fortement l'auteur et son appartenance sociale, laquelle leur confère une couleur spécifique non sans incidences sur le produit de l'activité traduisante, et ce, en dépit des différences qui particularisent un système linguistique par rapport aux autres. Il est vrai que les langues naturelles ont en commun un certain nombre de traits, que ce soit sur le plan morphologique ou syntaxique comme l'a souligné BENVENISTE qui dit à ce sujet : « *Quel que soit le type de langue, on constate partout une certaine organisation linguistique de la notion de temps... Une langue distingue toujours des « temps » que ce soit un passé, et un futur, séparés par un « présent* »¹³².

Mais, nonobstant ce genre de ressemblances qu'a mentionnées BENVENISTE et bien d'autres comme HJELMSLEV & NIDA, qui ont relevé l'existence d'un nombre d'universaux et de similitudes étonnantes dans les langues humaines, il n'est aucunement difficile de trouver aussi des divergences qui constituent des obstacles péniblement surmontables au cours de la traduction, à telle enseigne que certains linguistes mettent en cause la traduisibilité des textes (les textes littéraires en particulier), dans le sens d'une traduction qui se veut littérale et hautement fiable au texte original, dans la mesure où le travail du

¹²⁸ Voir LADMIRAL Jean-René, Traduire : théorèmes pour la traduction, Gallimard, Paris, 1994, p. 11.

¹²⁹ Ibid, pp. 11.

¹³⁰ Ibid, pp. 11-12.

¹³¹ SELESKOVITCH D, LEDERER Marianne, *Interpréter pour traduire*, collection « Traductologie », Didier, Érudition, Paris, 1993, p. 19.

¹³² BENVENISTE Émile cité par MOUNIN George, in *Les problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, 1963, p. 209.

traducteur n'est pas similaire à une opération de décodage des signes et symboles du texte de la langue source pour les transposer dans la langue cible. Elle est, au contraire, une opération plus complexe que la simple conversion de signes en d'autres signes et qui engendre en fin de compte, un enchaînement de mots qui ne construisent pas véritablement un texte, au sens propre du mot, destiné à la communication ; eu égard à l'ambiguïté qui découle d'une telle procédure qui s'opère en dehors de l'objet principal de la traduction qui est le sens, et que le transcodage ne peut appréhender, du fait que sa saisie est soumise à des conditions que G. MOUNIN formule comme suit « *pour traduire une langue étrangère, il faut remplir deux conditions, dont chacune est nécessaire, et dont aucune en soi n'est suffisante : étudier la langue ; étudier(systématiquement) l'ethnographie de la communauté dont cette langue est l'expression* »¹³³. Cette double condition avancée par MOUNIN donne à lire que l'accès au sens dans le domaine de la traduction est subordonné non à l'acquisition des vocabulaires conçus comme une nomenclature, mais à la maîtrise de la langue source et de la langue cible en tant que systèmes de communication et à des conditions relatives à l'ethnographie des communautés dont relèvent les textes à traduire, autrement dit, aux cultures dans lesquelles baignent les langues de départ et d'arrivée et qui consistent en l'ensemble des activités et des institutions par où se manifestent leur communauté respective, tels que les systèmes de connaissances, la religion, la morale, les activités esthétiques, les rites et les différentes pratiques sociales¹³⁴.

Il faut, en somme, tenir compte de toute la composante du système culturel de la société.

Il va sans dire que cet environnement social ou plus exactement ce contexte culturel, influence sensiblement les humains et de là, l'ensemble de leurs activités, notamment celles à caractère langagier. Ainsi, il y a toujours interaction entre les productions qu'ils présentent dans des formes langagières et leurs milieux sociaux et qui sont de l'ordre de l'extratextuel, sans que celles-ci se réduisent à une simple allégorie du social.

Lorsqu'il s'agit de littérature, objet de la traduction dont il est question ici, il ne faut aucunement s'attendre à une reproduction intégrale du monde extérieur, car comme l'a signalé W. ISER : « *En règle générale, le regard de l'auteur visible dans le texte, perce les représentations du monde, les systèmes, les interprétations et les structures* »¹³⁵. Donc, s'il est évident que le texte ne peut se dissocier de son contexte d'apparition et que sa parenté à celui-ci est incontestable, il est important aussi de rappeler que les œuvres se refusent d'être un reflet du monde extratextuel qui constitue la réalité référentielle sur laquelle l'auteur porte son regard¹³⁶.

Ce que nous venons d'évoquer, nous amène à insister sur un certain nombre de points :

1. Toute production culturelle et/ou littéraire est liée à un contexte socio-culturel en perpétuel mouvement conférant par là à la société, à chaque étape de son histoire, une image particulière qui la distingue nécessairement, non seulement de ce qu'elle était précédemment, mais aussi de son devenir. En d'autres termes : la société au moment même où elle s'inscrit dans les activités culturelles qui sont les siennes, tend à se métamorphoser mais sans s'effacer totalement. C'est ce dynamisme qui caractérise les sociétés humaines qui donnent lieu à l'être humain de se présenter constamment comme étant un être en devenir. Une telle mouvance est visiblement lisible, non seulement dans les comportements des individus, mais également dans leurs productions langagières.

2. Parler de l'impact de la société sur les activités à caractère langagier, ne signifie nullement la production d'une marque unique et commune à tous les auteurs qui activent sur la scène littéraire ou culturelle en général, du fait que la perception du monde passe inéluctablement par la subjectivité de l'auteur. Son image est, à un certain degré, tributaire de cette subjectivité qui se distingue d'un individu à un autre même lorsque ces individus sont de même culture. Mais ce qu'il ne faut pas occulter également, c'est que la subjectivité de l'individu est astreinte aussi à la vision du monde collective de la société, elle sera, donc, guidée dans sa perception des choses par des signaux manifestes ou latents qui président à la

¹³³ Voir MOUNIN George, op. cit., p. 233.

¹³⁴ Voir MOUNIN George, op. cit., p. 233.

¹³⁵ ISER W., *L'acte de lecture, théorie de l'effet esthétique*, traduit de l'allemand par SZNYCER E., Bruxelles, 1985, p. 9.

¹³⁶ Ibid, p. 9.

réduction des écarts entre les perceptions individuelles au sein d'une même communauté, d'où la possibilité de rapprochement et de ressemblance dans les manières de voir le monde. Ces mêmes signaux, qui surgissent de façon différente dans les productions langagières, sont le signe de leur appartenance sociale et culturelle. Ils révèlent aussi l'image du public réel et /ou potentiel auquel ces productions sont destinées.

3. La réception de l'œuvre et l'effet qu'elle produit chez ses destinataires ne sauraient être uniques et uniformes, du fait que toute réception passe, elle aussi, par la subjectivité du récepteur. Celui-ci représente, en quelque sorte, un ensemble d'éléments culturels et cognitifs que l'être social acquiert, et qui constituent son expérience personnelle. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que l'adjectif « personnelle » ne signifie pas, ici, que ladite expérience est totalement singulière par rapport à celle de l'altérité, notamment par rapport à ceux qui partagent la même culture et les mêmes conditions de vie. Compte tenu de cette diversité d'expériences humaines, même dans un milieu social partagé, la variété des lectures par rapport à un texte unique est chose à prendre sérieusement en ligne de compte, car les éléments et compétences qui interviennent au moment de sa lecture ne sauraient être identiques pour l'ensemble de son public, auquel il faut associer les traducteurs.

C'est dans cette perspective que s'effectue la traduction du texte avec lequel le traducteur entre en contact à travers une langue dotée de spécificités linguistiques et culturelles, dans le but d'appréhender le vouloir-dire de son auteur pour le transmettre, par la suite, dans une autre langue qu'on ne peut, sans aucun doute, identifier à celle dans laquelle le texte source est élaboré. La mise en relief de ce vouloir-dire qui n'a pas, bien entendu, le statut d'une donnée objective, passe absolument et de prime abord, par une étape de compréhension qui exige du lecteur-traducteur la mobilisation d'un savoir encyclopédique pluriel ou multiforme, pour pouvoir accéder à un des sens que lui propose son texte. C'est pourquoi J.R. LADMIRAL insiste sur le fait que le traducteur « doit disposer d'une solide connaissance de ses langues de travail, d'une culture générale étendue et, dans le cas des traductions « techniques », d'une connaissance du domaine auquel appartient le texte à traduire¹³⁷.

La culture du traducteur qualifiée dans les propos de LADMIRAL d'étendue, doit être nécessairement d'une variété remarquable, compte tenu de la charge culturelle des textes à traduire et de sa diversité. Dans le cas contraire, le traducteur se heurtera, forcément, à des obstacles sérieux qu'il ne peut éviter ou surmonter sans la possession de la culture du texte source qui peut être caractérisée, éventuellement, par sa pluralité. Le recours dans de pareilles situations à la simple traduction des signifiants par transcodage, ne servira nullement de solution, car le processus de compréhension lui-même restera partiellement ou totalement non établi, et ce, en fonction du degré de maîtrise de la culture du texte original.

La conséquence sera, incontestablement, une traduction équivoque, voire non sensée. Ainsi, son aspect communicatif se voit perverti, en raison de l'échec du traducteur dans l'opération de compréhension. Echec dû à des lacunes culturelles fortement sérieuses rendant, inévitablement, son produit incompréhensible, du fait que le vouloir-dire de l'auteur demeure inaccessible, d'où l'impossibilité de faire aboutir l'opération traduisante. Car toute tentation de mise en mots d'un contenu textuel peu assimilé et insuffisamment dominé, donnera, bien évidemment, un texte flou, en rupture plus ou moins complète avec l'original. Ce qui est certain, dans ce cas, c'est que le produit de l'activité traduisante perd incontestablement sa fonction communicative, qui se montre réduite à zéro ou presque, compte tenu de la rupture qui s'installe entre le texte produit dans la langue cible et ses destinataires qui se sentent, face à une production langagière compacte, voire solidement murée et donc impénétrable, quoique écrite dans leur langue. Ainsi, se dessine la valeur de la culture de la langue source par rapport au traducteur ainsi que la place centrale qu'elle occupe dans l'opération de compréhension et dans l'appréhension du sens qu'il « s'agit de faire passer dans une autre langue »¹³⁸.

Cependant, si la culture du texte source revêt une telle importance dans la phase initiale de l'activité traduisante qui est celle de la compréhension, la culture de la langue cible n'a pas, elle aussi, moins de considération. Sa non acquisition pose d'énormes problèmes au traducteur, car se contenter de la maîtrise de la culture de la langue de départ, si approfondie qu'elle soit, ne met en aucune façon, l'activité traduisante à l'abri d'obstacles sérieux qui surgissent sur le plan de l'expression du discours à transmettre,

¹³⁷ Ibid, p. 9.

¹³⁸ LADMIRAL Jean-René, op. cit., p. 12.

même si le traducteur affiche une domination incontestée du système grammatical de la langue d'arrivée et de son lexique, qui lui permet de s'exprimer avec beaucoup d'aisance dans cette langue, du fait que « *s'exprimer ne veut pas toujours dire se faire comprendre* »¹³⁹.

La transposition d'un contenu textuel ancré dans une culture donnée dans un autre système linguistique dans le but de le communiquer à son public qui baigne, naturellement, dans une culture plus ou moins différente de celle du texte initial, oblige forcément le traducteur à le lui transmettre via sa propre culture, dans le souci de le désambiguïser par le recours au procédé de remplacement, dans le cas d'absence d'équivalents adéquats considérés comme partagés par les deux cultures.

Il va sans dire que faire appel à la traduction purement littérale dans ce type de situation, sans prendre en considération les spécificités culturelles que véhicule la langue cible, dans l'expression du contenu du texte source, chaque fois que celles-ci s'imposent comme condition nécessaire pour rendre effectif l'intérêt communicatif souhaité, entraînera des distorsions et absurdités qui dévalorisent le texte, résultat du travail du traducteur. Auquel cas, sa réception devient peu probable dans un contexte socio-culturel donné, dans la mesure où il y a ignorance de la culture du public récepteur dans l'expression de ce qui ne peut être directement et littéralement traduisible, parce que non commun aux cultures des deux langues en contact et qu'il est aussi représenté différemment dans l'imaginaire collectif de leur communauté respectives. Cela se répercute négativement sur le rapport qui devrait s'établir entre le texte traduit et ses destinataires. Si important soit-il, le nombre de phénomènes culturels interchangeable entre les langues, s'accroissant considérablement dans le cas d'appartenance à la même famille linguistique, où dans le cas de voisinage et d'échanges économiques et culturels, planifiés ou non, (phénomènes qui auront, sans doute, leurs incidences positives sur l'activité traduisante), il existera toujours des différences qui vont à l'encontre de leur uniformisation. De ce fait, le traducteur sera constamment appelé à prêter beaucoup d'attention dans son travail, aux représentations exclusives au public auquel il s'adresse, et également à la façon de voir le monde qui lui est propre.

En d'autres termes, l'activité traduisante doit tenir compte des éléments culturels qui constituent une partie intégrante de l'expérience collective de ses interlocuteurs. Elle leur servira de moyens d'accès aux significations du texte. C'est dans ce sens que NIDA souligne avec raison que « *les mots ne peuvent pas être compris correctement, séparés des phénomènes culturels localisés dont ils sont les symboles* »¹⁴⁰.

Il est légitime donc de prétendre que la culture du public cible influence sensiblement l'activité traduisante. Elle est un élément de base que le traducteur ne doit pas mettre en veilleuse, du fait de son apport non négligeable pour une meilleure réception de l'œuvre traduite par un lectorat appartenant à un groupe baignant dans un contexte socio-culturel donné, et possédant son propre horizon d'attente, ce qui nous amène à insister d'une part sur les contraintes auxquelles les acteurs de toute activité traduisante se trouvent confrontés compte tenu de « *La résistance incontestable de toute culture traduisante (= cible) face à la culture de l'autre (= source)* »¹⁴¹. Nous soulignons d'autre part et avec beaucoup d'insistance que l'activité traduisante intervient toujours en réponse aux attentes de la culture d'une communauté ancrée dans un contexte socio-historique déterminé.

Cependant, ce que nous venons d'avancer jusque là ne nous autorise aucunement à considérer le rapport qui s'établit entre le produit de l'activité traduisante et le contexte socio-culturel du public ciblé, comme étant un signe de rejet de la culture de l'altérité dans sa totalité. Certes, si un certain nombre d'informations culturelles propres au texte-source disparaissent dans le texte-cible pour laisser place à la culture des récepteurs pour des raisons communicatives, en revanche, une partie non négligeable de la culture-source s'infiltre dans le texte d'arrivée. C'est par cette voie qu'elle pénètre dans l'espace culturel de la communauté réceptrice. De ce fait, nous estimons avec Khadraoui « *que le travail du traducteur reflète un effort qui ne peut s'inscrire que dans une perspective de complémentarité qui accepte la différence et considère l'autre comme partenaire incontournable* »¹⁴².

¹³⁹ SELESKOVITCH D., LEDERER M., op. cit., p. 23.

¹⁴⁰ Ibid, p. 31.

¹⁴¹ NIDA, cité par MOUNIN, op. cit. p. 237.

¹⁴² LUNGUBAEA Georgiana, *L'influence des cultures source et cible sur l'intention du traducteur*, in Al-Mutargim, Revue de traduction et d'interprétariat, Laboratoire Didactique de la traduction et Multilinguisme, n° 10, p. 91, in Al-Mutargim, n°1.

Associer l'activité traduisante au contexte socio-culturel de ses destinataires ne défavorise en aucune façon l'impact des éléments culturels liés à la subjectivité du traducteur et à ses convictions personnelles sur son travail. Leur apparition, explicite ou implicite, lui confère une coloration qui est la sienne.

C'est pourquoi il est dit « *Toute compréhension est ...par définition subjective et le sens ne peut être qu'une approximation au vouloir dire de l'auteur* »¹⁴³.

Ceci étant, le processus de traduction situera le traducteur dans une problématique interculturelle et se présentera donc comme un lieu de convergence de deux cultures auxquelles s'associe la subjectivité du traducteur assurant la médiation entre le texte source et le texte-cible.

Dans cet ordre d'idées, rappelons avec Etienne GALLE que : « *le traducteur doit sentir autant que comprendre, faire œuvre d'art autant que de science* »¹⁴⁴.

Bibliographie

SELESKOVITCH D, LEDERER Marianne, *Interpréter pour traduire*, collection « Traductologie », Didier Érudition, Paris, 1993.

BENVENISTE Émile, cité par MOUNIN George, in *Les problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, 1963.

¹⁴³ KHADRAOUI Said, *Théorie de la critique: l'activité traduisante entre l'acte d'écrire*, in Al-Mutargim, n° 1, janvier-juin 2001, pp. 33-34.

¹⁴⁴ Notre Libraire juillet-septembre 1989, n° 98.